Rapport d'activité 2023

Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont

Société coopérative

cmveo

Votre assureur en bref

La Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont assure ses affiliés contre les conséquences économiques de la maladie, de l'accident et de la maternité. En tant qu'assurance sociale, elle place l'intérêt de ses assurés au centre de ses préoccupations.

La Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont évolue dans le domaine de l'assurance obligatoire des soins (AOS). Cette activité fait l'objet d'une surveillance continue et stricte de la part de l'autorité fédérale de surveillance, l'OFSP (Office Fédéral de la Santé Publique).

Raison sociale

Caisse-maladie de la vallée d'Entremont société coopérative

Statut juridique

Société coopérative

Siège social

Orsières

Conseil d'administration

Président	M. Jean François Thétaz
Vice-président	M. Mathieu Sarrasin
Secrétaire	Mme Françoise Darbellay
Administrateurs	M. Florent Fellay
	M. Serge Gabioud

Responsable de gestion

Karine Reuse

Organe de révision externe

Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
1003 Lausanne

Chiffres-clés

		2023	2022
Résultat annuel	CHF	-1 400 091	-2 057 035
Nombre d'assurés AOS		6 519	4 729
Total du bilan	CHF	14 790 583	14 410 767

Chiffre d'affaires brut par secteur d'activité			
Assurances obligatoires des soins (LAMal)	CHF	23 028 404	16 697 442

Provisions totales pour sinistres non-liquidés	**CHF**	4 289 318	3 770 777
en % des prestations nettes d'assurance		21,7%	25,0%

Total des fonds propres LAMal	**CHF**	3 877 435	5 277 526
en % des primes brutes		16,8%	31,6%

Performance des placements	4,7%	-9,2%

Faits et chiffres

Effectif d'assurés

La Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont connaît en 2023 une hausse de son portefeuille AOS (assurance obligatoire des soins) avec une augmentation d'effectif de 1789 membres (37,8%), lequel atteint désormais 6519 assurés contre 4729 en 2022.

Effectif moyen	2023
Hommes	2546
Femmes	2686
Enfants	1287
Nombre d'assurés total	6519

Répartition de l'effectif par franchises

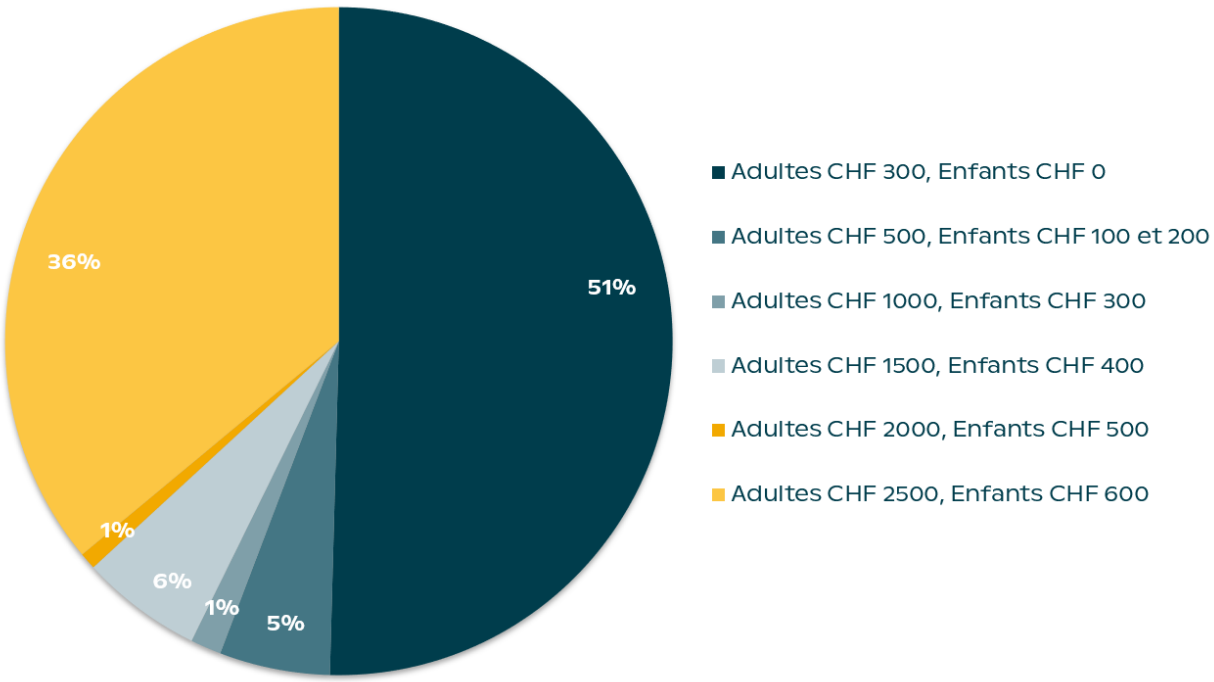

Répartition des charges de l'assurance obligatoire des soins

Par fournisseur de soins en CHF	2023
Hôpitaux	6 895 811
Médicaments	5 241 264
Médecins	4 486 641
Établ. médico-soc./Spitex	2 539 133
Autres prestations	1 825 645
Laboratoires	1 459 246
Physiothérapie	869 796
Total des prestations	**23 317 536**

Les trois secteurs des hôpitaux, des médicaments et des cabinets médicaux représentent 71% des coûts.

Répartition des charges par fournisseur de soins

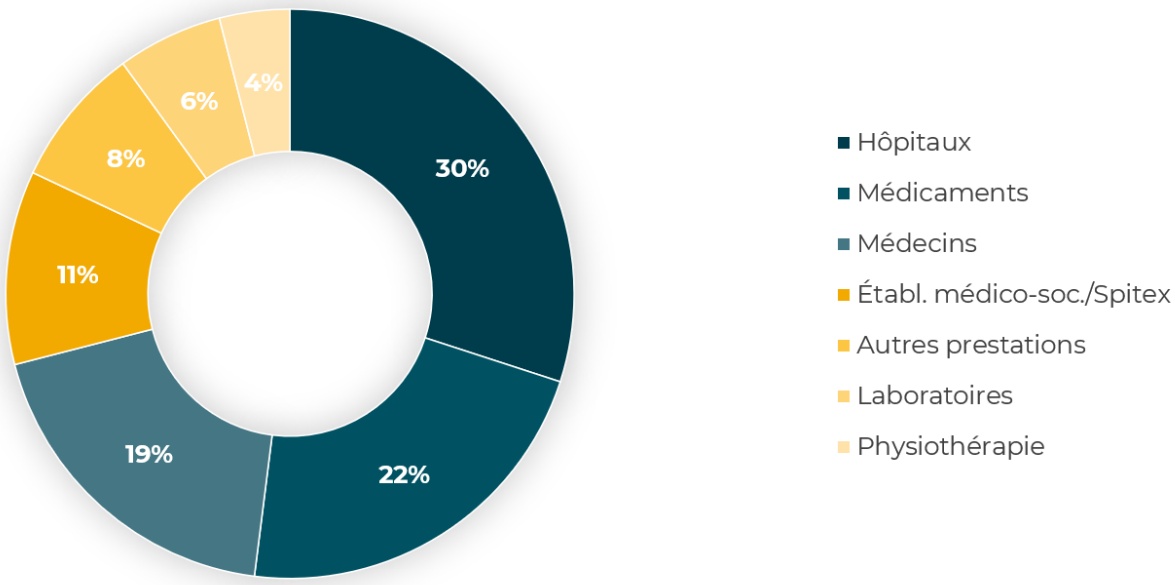

Gouvernance

Le Groupe Mutuel

Depuis 2019, la responsabilité de l'agence et la coordination avec le Groupe Mutuel sont scindées en deux :

- La responsabilité du bureau d'Orsières et des relations avec la clientèle a été transmise à Madame Karine Reuse, déjà employée par le groupe Mutuel sur le site d'Orsières.
- Le mandat d'administrateur-délégué de la CMVEO a été confié à M. Serge Gabioud.

Rémunération des membres du conseil d'administration et de la direction générale

En 2023, le conseil d'administration de la Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont a été rémunéré à hauteur de CHF 50 910.–, la rémunération la plus importante s'élevant à CHF 23 950.–.

La direction générale étant déléguée au Groupe Mutuel, le conseil d'administration du Groupe Mutuel Holding SA fixe, sur proposition de la commission de rémunération et de nomination, la rémunération de la direction générale. Ces frais sont ensuite refacturés aux membres et aux partenaires du Groupe Mutuel.

La part de la CMVEO sur cette rémunération de la direction générale est de 0,1%, soit CHF 4282.– dont CHF 887.– pour la plus importante.

Rapport d'activité 2023

Les membres du Conseil d'administration se sont réunis à 5 reprises durant l'année 2023, afin de prendre connaissance des affaires courantes et prendre les décisions nécessaires au bon fonctionnement de la caisse maladie de la Vallée d'Entremont.

La principale modification de stratégie est intervenue dans le remboursement des réserves excessives. Un afflux massif de nouveaux assurés, lié à l'augmentation effrénée des dépenses de la santé, a obligé le CA à demander à l'OFSP l'annulation pure et simple de la dernière tranche de remboursement initialement prévue à hauteur de 3 % ou environ 500'000 CHF.

Les actions de parrainage des sportifs de la région, membres de notre caisse, ont été maintenues et la CMVEO compte aujourd'hui huit athlètes parrainés : Estelle Darbellay en ski de fond, Delphine Darbellay en ski alpin, Arnaud Tissières en cyclisme, Gilles Mottiez en cyclocross, Dorian Saillen en tir, Romain Gabioud en course à pied, Ludovic Lattion en ski-alpinisme et enfin Arnaud Boisset en ski alpin. Ces graines de champions et championnes portent très haut les couleurs de notre assurance.

Vous pouvez suivre leurs parcours sur notre site internet www.cmveo.ch et sur les réseaux sociaux.

Le 15 septembre 2023, la CMVEO a présenté son nouveau logo et modifié toute la gamme de ses flyers et prospectus. Deux gadgets publicitaires, casquettes et bandeaux, ont été mis à disposition des assurés au guichet de la caisse.

Au niveau du personnel, le bureau a accueilli au début septembre une nouvelle collaboratrice en la personne de Mme Dorothée Fellay-Locher de Bagnes. Les horaires d'ouverture ont été adaptés et le guichet est dorénavant ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Gestion des capitaux

Rétrospective

What a difference a year makes…

Les craintes de récession affichées par une majorité d'économistes à la fin de l'année 2022 n'auront été suivies d'aucun effet. Le marché de l'emploi est resté robuste en Europe et aux Etats-Unis et les marges des entreprises ont continué leur progression. La lutte contre l'inflation initiée par les banques centrales en 2022 s'est vue couronnée de succès. En effet, si l'inflation est restée au-dessus de l'objectif des 2%, les tendances inflationnistes ont perdu de leur vigueur et les taux enregistrés en fin d'année ont retrouvé des niveaux en-dessous des taux directeurs.

En Suisse, la croissance économique a été atone, mais le taux de chômage a conservé son plus bas historique. La disparition du Credit Suisse, racheté par UBS, n'a pas provoqué de grands remous sur les marchés suite à l'intervention musclée du gouvernement et de la BNS. Les problématiques rencontrées dans plusieurs banques de la Silicon Valley ont également été adressées par la Réserve fédérale et le Trésor américains. Les leçons du passé semblent avoir été retenues. L'année 2023 entrera également dans l'histoire comme l'année la plus chaude depuis le début du suivi des températures sur la planète.

Perspectives

Le développement du conflit russo-ukrainien, la non-résolution du conflit en Palestine, les élections américaines, les élections européennes et la trajectoire des taux d'intérêts sont les grandes inconnues de l'année 2024. Nous assistons en ce début d'année à la publication de chiffres économiques plutôt solides, avec une inflation maitrisée, mais plutôt « collante », encore au-dessus de l'objectif de 2%, sauf en Suisse où celle-ci se retrouve assez nettement en-dessous de cette limite. Hors facteurs exogènes, un atterrissage en douceur des économies occidentales peut être raisonnablement anticipé. Nous ne notons pas de baisse de prix de la part des entreprises, malgré un coût des matières premières nettement inférieur aux deux années antérieures. Les marges devraient ainsi rester confortables, la hausse des salaires semblant à bout de souffle.

Nous anticipons donc une année positive, tant sur les obligations que sur les actions, dans une moindre mesure toutefois que celle que nous avons connue en 2023.

Stratégie ESG (Environnement, Social, Gouvernance)

La politique ESG des sociétés du Groupe Mutuel a été implémentée dès 2021. L'année qui vient de s'achever s'est inscrite dans la continuité et le renforcement des mesures quant au positionnement des actifs sous le prisme de l'ESG. L'audit annuel de Conser SA, expert indépendant, a confirmé l'évolution positive de la méthodologie d'investissement adoptée. La qualité ESG des portefeuilles obtient une évaluation globale de A, la seconde meilleure note atteignable (sur une échelle allant de A+ à D) alors que l'indice de référence est évalué à B+.

Un rapport de durabilité complet est publié pour la première fois cette année.

Revue des états financiers

Produits d'assurance

La Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont a terminé l'année 2023 sur un chiffre d'affaires net de 22,6 millions de francs, soit une hausse de 38,1% par rapport à l'année 2022.

Charges d'assurance

En 2023, selon des estimations encore provisoires à fin mars 2024, les coûts de la santé ont continué à augmenter. La hausse en 2023 est importante. Elle est de 3,7%. C'est la plus importante hausse de ces dix dernières années, hors Covid. Ce n'est pas une bonne nouvelle car les coûts de la santé avaient déjà fortement augmenté en 2022 avec 4% et de l'ordre de 6,3% en 2021 en raison notamment d'une forme de rattrapage après des périodes de semi-confinement imposé durant le Covid. Cela signifie que la hausse sur trois ans avoisine 15%. Les coûts continuent donc à augmenter fortement alors que la hausse annuelle moyenne était d'environ 3% ces 20 dernières années.

Les prestations nettes versées durant l'année en faveur de nos assurés s'élèvent à 19,4 millions de francs, en hausse de 30,2%, par rapport à l'année précédente. A ce montant s'ajoute 0,5 million de francs d'augmentation de la provision pour sinistres non encore payés à la date du bilan.

Il faut également mentionner le montant de 2,8 millions de francs versés au fonds de la compensation des risques des autres assureurs (CHF 175 343.– en 2022); dès lors la charge annuelle liée à la compensation des risques par assuré adulte s'élève à CHF 231,30 (CHF 54,10 en 2022).

L'ensemble des frais de gestion et d'administration s'élève à 1,5 million de francs pour l'exercice 2023, en hausse par rapport à l'année comparative. La Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont a renforcé son réseau de vente interne pour améliorer encore la proximité, le conseil et la satisfaction client ; et entend continuer à investir dans la formation de son réseau de distribution. Pour le secteur de l'assurance de base, le coût annuel par assuré est passé de CHF 233,60 en 2022 à CHF 231,30 pour l'année 2023.

Résultat des placements

Les placements ont connu une belle année 2023 avec un résultat net de plus de CHF 283 000.– qui permet d'atténuer la perte de la Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont.

Résultat de l'exercice

Le résultat d'entreprise enregistre pour l'exercice 2023 une perte de 1,4 million de francs, montant intégralement absorbé par les réserves.

Rapport financier

Compte de résultat

9 Compte de résultat

10 Bilan

11 Tableau des flux de trésorerie

12 Tableau de variation des fonds propres

Annexes aux comptes 2023

13 Principes comptables et méthodes d'évaluation

15 Compte de résultat par domaine d'activité

16 Explications relatives au compte de résultat

18 Explications relatives au bilan

20 Autres indications

21 Proposition d'utilisation du résultat

22 Rapport de l'organe de révision

Compte de résultat

	Annexe	2023	2022
Produits			
en CHF			
Primes acquises pour propre compte	**1**	**22 594 615**	**16 362 704**
Charges			
en CHF			
Charges de sinistres et prestations	**2**	- 19 449 939	- 14 944 237
Variation des provisions techniques	**9**	- 518 542	- 421 760
Compensation des risques entre assureurs		- 2 794 076	- 175 343
Autres charges d'assurance		- 174 279	- 154 494
Total des charges de l'assurance		**- 22 936 836**	**- 15 695 833**
Frais de gestion et d'administration	**3**	**- 1 507 772**	**- 1 104 598**
Résultat technique de l'assurance		**- 1 849 993**	**- 437 728**
Autres produits financiers		2 905	491
Autres charges financières		- 43 865	- 37 981
Produits sur les placements en capitaux	**4**	424 589	118 211
Charges sur les placements en capitaux	**4**	- 141 514	- 689 064
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux		-	324 000
Autres produits d'exploitation	**5 , 10**	207 786	110 260
Autres charges d'exploitation	**10**	-	- 1 445 224
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux		**449 902**	**- 1 619 307**
Résultat de l'exercice		**- 1 400 091**	**- 2 057 035**

Bilan

Actifs en CHF	Annexe	31.12.2023	31.12.2022
Placements de capitaux	6	6 338 130	5 983 237
Immobilisation corporelles		1	1
Comptes de régularisation	7	258 910	167 063
Créances	8	1 161 098	864 405
Liquidités		7 032 443	7 396 060
Total des actifs		**14 790 583**	**14 410 767**

Passifs en CHF	Annexe	31.12.2023	31.12.2022
Réserves sur assurances obligatoires des soins AOS		3 877 208	5 277 299
Réserves sur assurances indemnités journalières LAMal		227	227
Fonds propres		**3 877 435**	**5 277 526**
Provisions techniques pour propre compte	9	4 289 318	3 770 777
Provisions pour la réduction volontaire des réserves	10	-	1 431 276
Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	11	298 000	298 000
Comptes de régularisation	12	3 022 433	681 782
Dettes	13	3 303 396	2 951 406
Fonds étrangers		**10 913 148**	**9 133 241**
Total des passifs		**14 790 583**	**14 410 767**

Tableau des flux de trésorerie

en CHF	2023	2022
Résultat	**- 1 400 091**	**- 2 057 035**
Amortissements / revalorisations sur les placements de capitaux	- 211 430	637 286
Amortissements / revalorisations sur les créances	- 10 000	19 000
Modification des provisions techniques pour propre compte	518 542	421 760
Modification des provisions pour la réduction volontaire des réserves	- 1 431 276	- 101 784
Modification des provisions pour les risques des placements de capitaux	-	- 324 000
Augmentation / diminution des créances	- 286 693	178 470
Augmentation / diminution des comptes de régularisation actifs	- 91 847	- 12 374
Augmentation / diminution des dettes	351 990	728 775
Augmentation / diminution des comptes de régularisation passifs	2 340 652	591 378
Flux de fonds provenant de l'activité d'exploitation	**- 220 154**	**81 474**
Investissements nets dans des placements de capitaux	- 143 463	- 523 397
Flux de fonds provenant de l'activité d'investissement	**- 143 463**	**- 523 397**
Flux de fonds provenant de l'activité de financement	**-**	**-**
Total du flux de fonds net	**- 363 617**	**- 441 922**
Liquidités état initial 01.01.	7 396 060	7 837 983
Liquidités état final 31.12.	7 032 443	7 396 060
Variation des liquidités	**- 363 617**	**- 441 922**

Tableau de variation des fonds propres

en CHF	Réserves indemnités journalières LAMal	Réserves assurances obligatoires des soins (AOS)	Résultat	Capital propre
Fonds propres au 31.12.2022	**227**	**7 334 334**	**- 2 057 035**	**5 277 526**
Répartition du résultat de l'année précédente	-	- 2 057 035	2 057 035	-
Fonds propres au 01.01.2023	**227**	**5 277 299**	**-**	**5 277 526**
Résultat annuel			- 1 400 091	- 1 400 091
Fonds propres au 31.12.2023	**227**	**5 277 299**	**- 1 400 091**	**3 877 435**

Annexe aux comptes 2023

Principes comptables et méthodes d'évaluation

Présentation des comptes
Les comptes statutaires ont été établis selon l'ensemble du référentiel Swiss GAAP RPC et correspondent au droit suisse. La présentation des comptes selon les Swiss GAAP RPC repose sur des critères économiques et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats. Les états financiers reposent sur l'hypothèse d'une continuité d'exploitation.

Date du bilan
Le jour de référence de clôture est le 31 décembre.

Principes d'évaluation
L'évaluation se fait de manière uniforme dans chacun des postes du bilan. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des dettes s'applique aux états financiers.

Conversion monétaire
Les comptes annuels sont établis en francs suisses. La conversion de postes tenus en monnaies étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Placements de capitaux
Les placements de capitaux sont évalués aux valeurs cotées en bourse. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices non réalisés dans les produits ou comme des pertes non réalisées comptabilisées dans les charges du compte de résultat sur placements. Si aucune valeur actuelle n'est connue ou ne peut être déterminée, les placements sont exceptionnellement comptabilisés au coût d'acquisition, déduction faite des ajustements de valeur. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices/charges non réalisés du compte de résultat sur placements.
Les intérêts courus figurent dans les actifs de régularisation.

Immeubles
Les immeubles sont évalués individuellement à la valeur de marché selon la méthode d'évaluation DCF (Discounted Cash Flow). Les immeubles font également l'objet d'une expertise par un spécialiste périodiquement (cycle de 5 à 10 ans). La dernière valorisation par un expert externe a été effectuée en 2021. Une évaluation peut être commandée lorsque les conditions d'exploitation d'un immeuble ont été sensiblement modifiées, par exemple à la suite d'une rénovation.
Les immeubles acquis en cours d'année sont valorisés à leur valeur d'achat, la première année. Les immeubles en construction sont valorisés au coût effectif de construction, à la date du bilan.

Actifs de régularisation
Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

Créances
Les créances envers les assurés, les tiers et les parties liées sont évaluées à la valeur nominale. Des provisions sur créances sont calculées sur les différents types de débiteurs afin de couvrir des risques de pertes d'encaissement.

Liquidités
Ce poste comprend les liquidités opérationnelles, évaluées à la valeur nominale.

Provisions techniques pour propre compte
Les provisions pour sinistres, y compris les provisions pour les coûts de traitement des sinistres, sont calculées selon la méthode du taux historique de liquidation. Ces provisions servent à estimer les sinistres survenus dans l'année mais pas encore payés car non annoncés par l'assuré, en attente de paiement ou payés partiellement.

Provisions pour la réduction volontaire des réserves
Des provisions non-techniques sont constituées pour le versement volontaire de réserves selon l'art. 26 OSAMal. Ces provisions sont évaluées le jour du bilan sur la base des sorties de capitaux probables.

Provisions pour risques liés aux placements de capitaux
Des provisions pour risques liés aux placements de capitaux sont constituées pour des risques spécifiques de marché sur les placements de capitaux, afin de tenir compte des fluctuations des valeurs actuelles. La méthode d'évaluation retenue („Risk adjusted capital") permet de calculer les bornes inférieures et supérieures de la provision pour risques liés aux placements de capitaux. La borne inférieure est définie par un niveau de sécurité de 99% et la prise en compte d'un écart-type (volatilité sur 12 mois). La borne supérieure est définie par le même niveau de sécurité, avec la prise en compte de deux écarts-type (volatilité sur 24 mois). Le taux de provisionnement est déterminé en fonction du rendement attendu en intégrant divers facteurs de risques (volatilité de la stratégie, rendement attendu de la stratégie/allocation, degré de probabilité).
Si les placements de capitaux subissent des pertes de valeur particulièrement importantes durant la période sous revue, la réserve pour risques liés aux placements de capitaux peut être dissoute totalement ou partiellement avec effet sur le résultat. Si les placements de capitaux enregistrent des gains de valeur particulièrement importants durant la période sous revue, la réserve pour risques liés aux placements de capitaux peut être augmentée jusqu'à la valeur cible avec effet sur le résultat.

Passifs de régularisation
Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance afférents au nouvel exercice ainsi que les charges imputables à l'exercice en cours et qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Compensation des risques
Pour chaque bouclement, un passif (actif) de régularisation nécessaire au paiement (encaissement) des redevances à la compensation des risques est constitué. Celui-ci correspond à la différence entre les acomptes versés et la compensation des risques estimée à la date du bouclement. A cette fin, les modifications d'effectifs des groupes de risques et une estimation des modifications des coûts moyens sont pris en compte.

Dettes
Les engagements envers les tiers et les parties liées sont évalués à la valeur nominale.

Annexe aux comptes 2023

Compte de résultat par domaine d'activité

	Assurance obligatoire des soins LAMAL			Assurances indemnités journalières LAMal			Total		
en CHF	**2023**	**2022**	**Variation en %**	**2023**	**2022**	**Variation en %**	**2023**	**2022**	**Variation en %**
Produits									
Primes brutes	23 028 404	16 697 442	37.9%	-	-	0.0%	23 028 404	16 697 442	37.9%
Diminution des cotisations	- 65 315	- 68 295	-4.4%	-	-	0.0%	- 65 315	- 68 295	-4.4%
Primes de réassurance	- 345 426	- 250 462	37.9%	-	-	0.0%	- 345 426	- 250 462	37.9%
Contributions à la réduction des primes	3 734 752	2 840 605	31.5%	-	-	0.0%	3 734 752	2 840 605	31.5%
Contributions liées à la santé	- 32 897	- 23 757	38.5%	-	-	0.0%	- 32 897	- 23 757	38.5%
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 3 734 752	- 2 840 605	31.5%	-	-	0.0%	- 3 734 752	- 2 840 605	31.5%
Autres produits d'exploitation	9 850	7 776	26.7%	-	-	0.0%	9 850	7 776	26.7%
Primes acquises pour propre compte	**22 594 615**	**16 362 704**	**38.1%**	**-**	**-**	**0.0%**	**22 594 615**	**16 362 704**	**38.1%**
Charges									
Prestations	- 23 317 536	- 17 620 043	32.3%	-	-	0.0%	- 23 317 536	- 17 620 043	32.3%
Prestations du réassureur	322 104	128 911	149.9%	-	-	0.0%	322 104	128 911	149.9%
Variation des provisions techniques pour propre compte	- 518 542	- 421 760	22.9%	-	-	0.0%	- 518 542	- 421 760	22.9%
Participations	3 545 493	2 546 895	39.2%	-	-	0.0%	3 545 493	2 546 895	39.2%
Autres charges d'assurance	- 174 279	- 154 494	12.8%	-	-	0.0%	- 174 279	- 154 494	12.8%
Compensation des risques	- 2 794 076	- 175 343	n/a	-	-	0.0%	- 2 794 076	- 175 343	n/a
Charges de sinistres et prestations pour propre compte	**- 22 936 836**	**- 15 695 833**	**46.1%**	**-**	**-**	**0.0%**	**- 22 936 836**	**- 15 695 833**	**46.1%**
Frais de gestion et d'administration	**- 1 507 772**	**- 1 104 598**	**36.5%**	**-**	**-**	**0.0%**	**- 1 507 772**	**- 1 104 598**	**36.5%**
Total charges d'exploitation	**- 24 444 608**	**- 16 800 432**	**45.5%**	**-**	**-**	**0.0%**	**- 24 444 608**	**- 16 800 432**	**45.5%**
Résultat technique de l'assurance	**- 1 849 993**	**- 437 728**	**322.6%**	**-**	**-**	**0.0%**	**- 1 849 993**	**- 437 728**	**322.6%**
Autres produits financiers	2 905	491	491.9%	-	-	0.0%	2 905	491	491.9%
Autres charges financières	- 43 865	- 37 981	15.5%	-	-	0.0%	- 43 865	- 37 981	15.5%
Produits sur les placements en capitaux	424 589	118 211	259.2%	-	-	0.0%	424 589	118 211	259.2%
Charges sur les placements en capitaux	- 141 514	- 689 064	-79.5%	-	-	0.0%	- 141 514	- 689 064	-79.5%
Modification de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-	324 000	n/a	-	-	0.0%	-	324 000	n/a
Autres produits d'exploitation	207 786	110 260	88.5%	-	-	0.0%	207 786	110 260	88.5%
Autres charges d'exploitation	-	- 1 445 224	n/a	-	-	0.0%	-	- 1 445 224	n/a
Autres résultats d'exploit. et résultats sur les capitaux	**449 902**	**- 1 619 307**	**n/a**	**-**	**-**	**0.0%**	**449 902**	**- 1 619 307**	**n/a**
Résultat de l'exercice	**- 1 400 091**	**- 2 057 035**	**-31.9%**	**-**	**-**	**0.0%**	**- 1 400 091**	**- 2 057 035**	**-31.9%**

Annexe aux comptes 2023

Explications relatives au compte de résultat

1 Primes acquises pour propre compte

en CHF	2023	2022	Variation
Primes brutes	23 028 404	16 697 442	6 330 962
Primes de réassurance	- 345 426	- 250 462	- 94 964
Primes rétroactives	- 4 274	- 13 322	9 049
Amortissement sur cotisations	- 71 042	- 35 973	- 35 069
Variation de la provision "Ducroire"	10 000	- 19 000	29 000
Contributions à la réduction des primes	3 734 752	2 840 605	894 147
Contributions liées à la santé	- 32 897	- 23 757	- 9 140
Cotisations créditées et versées à l'assuré	- 3 734 752	- 2 840 605	- 894 147
Autres produits d'exploitation	9 850	7 776	2 074
Total	**22 594 615**	**16 362 704**	**6 231 912**

2 Charges de sinistres et prestations

en CHF	2023	2022	Variation
Prestations de l'assurance obligatoire des soins AOS	- 23 317 536	- 17 620 043	- 5 697 494
Participations de l'assurance obligatoire des soins AOS	3 545 493	2 546 895	998 599
Prestations nettes de l'assurance obligatoire des soins AOS	**- 19 772 043**	**- 15 073 148**	**- 4 698 895**
Part des prestations des réassureurs	322 104	128 911	193 193
Total	**- 19 449 939**	**- 14 944 237**	**- 4 505 702**

3 Frais de gestion et d'administration

en CHF	2023	2022	Variation
Frais de personnel	- 41 444	- 39 302	- 2 142
Publicité et marketing	- 27 117	- 16 877	- 10 240
Frais d'exploitation divers	- 1 452 886	- 1 087 314	- 365 572
Indemnités de gestion perçues (*)	13 676	38 894	- 25 219
Total	**- 1 507 772**	**- 1 104 598**	**- 403 174**

(*) CMVEO perçoit, dans le cadre de la convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA conclue avec Groupe Mutuel Assurances GMA SA, des indemnités de gestion.

4 Résultats sur les capitaux par catégorie

en CHF	Produits	Charges	Résultat
Terrains et constructions	33 600	- 35 507	- 1 907
Obligations et autres titres à revenu fixe	176 110	- 2 064	174 046
Actions	30 832	- 10 923	19 909
Autres placements	184 047	- 93 019	91 028
Total	**424 589**	**- 141 514**	**283 076**

Résultats par catégorie
en CHF

Terrains et constructions	2023	2022	Variation
Produits	33 600	33 600	-
Charges	- 13 507	- 4 489	- 9 019
Réévaluations	- 22 000	16 000	- 38 000
Résultat	**- 1 907**	**45 111**	**- 47 019**

Obligations et autres titres à revenu fixe	2023	2022	Variation
Intérêts	29 171	20 655	8 516
Bénéfices réalisés	95	-	95
Pertes réalisées	-	- 3 625	3 625
Bénéfices non réalisés	146 844	2 795	144 049
Pertes non réalisées	- 2 042	- 258 927	256 884
Charges sur capitaux	- 21	- 39	17
Résultat	**174 046**	**- 239 141**	**413 187**

Actions	2023	2022	Variation
Dividendes	9 073	6 107	2 966
Bénéfices réalisés	3 465	-	3 465
Pertes réalisées	- 940	-	- 940
Bénéfices non réalisés	18 295	-	18 295
Pertes non réalisées	- 9 983	- 9 433	- 550
Charges sur capitaux	-	-	-
Résultat	**19 909**	**- 3 326**	**23 235**

Autres placements	2023	2022	Variation
Produits	26 260	23 768	2 492
Bénéfices réalisés	25 304	9 743	15 561
Pertes réalisées	- 11 981	- 48 926	36 945
Bénéfices non réalisés	132 483	5 544	126 939
Pertes non réalisées	- 68 109	- 350 455	282 347
Charges sur capitaux	- 12 929	- 13 170	240
Résultat	**91 028**	**- 373 497**	**464 525**

5 Autres produits d'exploitation

en CHF	2023	2022	Variation
Participation aux excédents sur contrat d'assurance / réassurance	198 363	110 260	88 102
Dissolutions de la provision pour la réduction volontaire des réserves	9 423	-	9 423
Total	**207 786**	**110 260**	**88 102**

Annexe aux comptes 2023

Explications relatives au bilan

6 Placements de capitaux

en CHF	Valeur de marché au 31.12.2023	Valeur de marché au 31.12.2022	Variation
Terrains et constructions	524 000	546 000	- 22 000
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 216 733	2 846 923	369 810
Actions	152 933	252 097	- 99 163
Liquidités	176 547	285 148	- 108 601
Placements collectifs	2 267 917	2 053 548	214 369
Instruments financiers dérivés	-	- 479	479
Autres placements	2 267 917	2 053 069	214 848
Total	**6 338 130**	**5 983 237**	**354 893**

Instruments financiers dérivés		Valeur de marché au 31.12.2022		Total
en CHF	Devises	Actifs	Passifs	
Opérations à terme - couverture	EUR	-	- 479	- 479
Total		**-**	**- 479**	**- 479**

Au 31.12.2023, il n'existe pas d'instruments financiers dérivés ouverts.

7 Comptes de régularisation actif

en CHF	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Intérêts courus	12 341	9 504	2 836
Primes à facturer	11 573	18 932	- 7 360
Autres actifs transitoires	234 997	138 626	96 370
Total	**258 910**	**167 063**	**91 847**

8 Créances

en CHF	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Créances envers les preneurs d'assurance	904 684	790 084	114 600
- Rééval. des créances envers les preneurs d'assurance	- 95 000	- 105 000	10 000
Autres assureurs	322 104	128 911	193 193
Subsides à recevoir	146	-	146
Impôts anticipés	8 020	2 934	5 086
Créances coûts de tests COVID-19	1 012	38 108	- 37 096
Autres créances	20 132	9 369	10 764
Total	**1 161 098**	**864 405**	**296 693**

Les coûts totaux des tests COVID-19 pris en charge par la Confédération pour l'année 2023 se montent à CHF 15 719 (2022 : CHF 429 873).

9 Provisions techniques pour propre compte

en CHF

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2022	Attribution/ dissolution 2023	31.12.2023
Provisions pour sinistres non liquidés AOS	3 886 777	- 632 542	4 519 318
Provisions pour sinistres non liquidés réassurance	- 116 000	114 000	- 230 000
Total	**3 770 777**	**- 518 542**	**4 289 318**
Variation des provisions techniques pour propre compte		**- 518 542**	

Provisions techniques pour propre compte	31.12.2021	Attribution/ dissolution 2022	31.12.2022
Provisions pour sinistres non liquidés AOS	3 506 017	- 380 760	3 886 777
Provisions pour sinistres non liquidés réassurance	- 157 000	- 41 000	- 116 000
Total	**3 349 017**	**- 421 760**	**3 770 777**
Variation des provisions techniques pour propre compte		**- 421 760**	

10 Provisions pour la réduction volontaire des réserves

en CHF	31.12.2022	Utilisation 2023	Attribution/ dissolution 2023	31.12.2023
Provisions pour la réduction volontaire des réserves	1 431 276	1 421 853	9 423	-
Total	**1 431 276**	**1 421 853**	**9 423**	**-**

en CHF	31.12.2021	Utilisation 2022	Attribution/ dissolution 2022	31.12.2022
Provisions pour la réduction volontaire des réserves	1 533 060	1 547 008	- 1 445 224	1 431 276
Total	**1 533 060**	**1 547 008**	**- 1 445 224**	**1 431 276**

L'OFSP a approuvé en septembre 2022 et en septembre 2021 un plan de réduction volontaire des réserves. Les montants de compensations mensuels sur les primes de l'assurance de base s'élèvent pour 2023 à CHF 22 pour un adulte, CHF 15 pour un jeune (jusqu'à 25 ans) et CHF 6 pour un enfant (jusqu'à 18 ans) (2022 : CHF 34 pour un adulte, CHF 22 pour un jeune et CHF 9 pour un enfant).

11 Provisions pour risques liés aux placements de capitaux

en CHF	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Taux de provisionnement déterminé	4.70%	5.00%	
Placements de capitaux	6 338 130	5 983 237	354 893
Provision nécessaire	298 000	298 000	-
Provision au bilan	298 000	298 000	-

12 Comptes de régularisation passif

en CHF	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Compensation des risques à payer	2 912 189	600'756	2 311 433
Autres passifs transitoires	110 244	81 026	29 219
Total	**3 022 433**	**681 782**	**2 340 652**

13 Dettes

en CHF	31.12.2023	31.12.2022	Variation
Engagements sur prestations auprès des preneurs d'ass.	2 442	3 517	- 1 074
Primes encaissées d'avance	2 388 544	2 338 085	50 459
Comptes de passage [1]	115 636	71 693	43 942
Réassureur [3]	345 426	250 462	94 964
Dettes envers partenaires ou parties liées [2]	451 134	231 604	219 530
Subsides	215	56 046	- 55 832
Total	**3 303 396**	**2 951 406**	**351 990**

[1] Primes ou prestations échues qui ne peuvent ou ne sont pas déjà saisies dans le système de gestion informatique.

[2] Les créances ou dettes envers partenaires ou parties liées comprennent des montants en compte courant avec Groupe Mutuel Assurances GMA SA et Groupe Mutuel Services SA.

[3] Le poste "Réassureur" comprend principalement des montants dus à Mutuel Assurance Maladie SA.

Autres indications

Evénements survenus après la date du bilan

Aucun événement extraordinaire susceptible d'avoir une influence déterminante sur l'état du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'année écoulée n'est intervenu après la date du bilan jusqu'au 24 avril 2024.

Informations sur les transactions avec les partenaires ou parties liées

Les transactions avec les parties liées correspondent aux mouvements relatifs aux conventions de gestion administratives que CMVEO a conclu avec les partenaires suivants:

Groupe Mutuel Services SA:	Convention de gestion administrative relative aux frais de gestion et d'administration
Groupe Mutuel Asset Management GMAM SA:	Convention de gestion relative aux placements de capitaux
Groupe Mutuel Assurances GMA SA:	Convention de gestion administrative relative aux assurances complémentaires LCA
Mutuel Assurance Maladie SA:	Contrat de réassurance

Annexe aux comptes 2023

Proposition d'utilisation du résultat

par le Conseil d'administration à l'Assemblée des délégués

en CHF	2023	2022
Résultat de l'exercice	- 1 400 091	- 2 057 035
Résultat	**- 1 400 091**	**- 2 057 035**
./. Attribution à la réserve de l'assurance obligatoire des soins (AOS)	1 400 091	2 057 035
Solde du résultat à reporter	**-**	**- 0**

Ernst & Young SA
Avenue de la Gare 39a
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone :+41 58 286 51 11
www.ey.com/fr_ch

A l'Assemblée générale de
Caisse-maladie de la vallée d'Entremont
Société coopérative, Orsières

Lausanne, le 24 avril 2024

Rapport de l'organe de révision

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit
Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Caisse-maladie de la vallée d'Entremont société coopérative (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2023, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et le tableau de variation des fonds propres pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 9 à 20) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2023 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit
Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations
La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels
Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels, lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre son exploitation et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels
Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Cyril Motte
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

Michaël Carneiro
(Qualified Signature)

Expert-réviseur agréé

Rapport d'activité 2023

Caisse-maladie de la Vallée d'Entremont

cmveo

Caisse Maladie de la vallée d'Entremont société coopérative Place Centrale 5 Case postale 13 1937 Orsières
Tél. 027 783 25 87 / cmveo@cmveo.ch / www.cmveo.ch